



Nov. 1913

Chronique du Sanctuaire

Septembre 1913.

Voici la liste des nombreux et gros pèlerinages de Septembre :

48EME. Les Enfants des Ecoles du *Cap de la Madeleine* sous la direction du Rev. P. W. Valiquette o. m. i, supérieur et curé : le vendredi 5 septembre. 600

49EME. La paroisse de *Ste Thècle*, sous la direction de son curé, Mr M. Masson : le dimanche 7 septembre. 600

50EME. La paroisse de *St Jean-Baptiste* de Québec, sous la direction de son curé, Mr Beaudoin ; le dimanche 7 septembre. 1200

51EME. Les paroisses de la *Ligne des Piles* avec *St Louis*

de France, avec les curés de ces mêmes paroisses : le dimanche 14 septembre. 1000

52EME. La paroisse de *St Tite* de Champlain : sous la direction de son curé, Mr Grenier : le dimanche 14 septembre 550

53EME et 54EME. Le double pèlerinage des *Enfants de Marie* et de la *Société de Tempérance*, de l'Eglise St Pierre, Montréal : sous la direction des Révérends Pères D. Francoeur o. m. i, et G. E. Villeneuve o. m. i, le dimanche 14 septembre 2711

55EME. La paroisse de *St Jean Deschailions* : sous la direction de son curé, Mr Lizotte : le dimanche 14 septembre 475

56EME. Les *Elèves* des Frères des Ecoles Chrétiennes, des Trois-Rivières : le jeudi, 18 septembre : sous la direction de leurs professeurs et de Mr E. Denoncourt.

57EME. Les Elèves du *Pensionnat Notre Dame du Cap* ; sous la direction du Rev. P. A. Faure o. m. i, le vendredi 19 septembre. 100

58EME. Les paroisses de *St Marc* et du *Sacré-Coeur* de Shawenegan : sous la direction de leurs curés, Messieurs Raphaël Gélinas et Ladouceur ; le dimanche 21 septembre 620

59EME. Le *Tiers-Ordre franciscain* de Montréal ; sous la direction des Révérends Pères franciscains : le dimanche 21 septembre 3160

60EME. Le pèlerinage de *Warwick* et de *Nicolet*, sous la direction de Mr. Gouin, curé de Warwick : le mercredi 24 septembre 1500

61EME. Les paroisses de *Maskinongé* et *Yamachiche*, sous la direction de Mr le Chanoine Béland, curé de Maskinongé, le dimanche 28 septembre. 1000

62EME. Le *Tiers-Ordre de St Sauveur* de Québec, sous la direction du Rev. P. A. N. Valiquet o. m. i, le dimanche 28 septembre. 1200

* * *

La longue liste ci-dessus représente donc un gros mois de pèlerinages.

Mais, avant d'en commencer une brève chronique, on nous permettra de faire remarquer *deux* faits principaux.

Le premier a trait à notre *Chemin de la Croix*.

Nous faisons remarquer plus loin la jolie collecte que nous avons faite du 25 Août au 25 Septembre, et dans la prochaine livraison vous pourrez voir que du 25 septembre au 25 Octobre nous avons reçu des dons magnifiques. Cela signifie, à l'évidence, que nos pèlerins et nos lecteurs attachent grand intérêt à cette *Voie Douloureuse* du Cap de la Madeleine.

Confiants de telles générosités qui ne font que s'accroître, nous avons demandé des soumissions à divers *carriers* qui travailleront pour nous pendant la saison d'hiver. L'oeuvre ne sera sans doute pas complètement terminée l'an prochain, mais nous aurons certainement du nouveau à offrir à nos visiteurs.

Nous leur demandons donc de continuer à nous aider.

Un *deuxième* fait à noter dans les pèlerinages de Septembre, c'est le nombre de plus en plus considérable de *malades* qui nous ont été amenés.

Nous n'avons pas encore, il est vrai, la série de trains rose, vert ou orange qui transportent à Lourdes des milliers de malades. Mais, en plusieurs fois, nous avons vu, à la sacristie, sur le perron, autour de la Statue du Rosaire, aux pieds de la Vierge couronnée, les voiturettes légères sur lesquelles des paralysés, des infirmes et des malades de toute sorte attendent avec confiance l'intervention de celle que l'on invoque comme la *santé des Infirmes*.

Les journaux ont parlé de faits extraordinaires, arrivés au Cap de la Madeleine, pendant la saison des pèlerinages. Nous en parlerons nous-mêmes, dans nos prochaines livraisons. En attendant nous cherchons à compléter nos informations et, quand les pèlerinages seront finis, nous feront connaître à nos lecteurs les bienfaits de Notre Dame du Rosaire.

Cette lecture occupera inutilement les longues veillées d'hiver et ces faits fourniront matière à nos *Chroniques* futures.

Voici maintenant un bref résumé de nos pèlerinages de Septembre.

* * *

Vendredi 5 Septembre. Ce sont les enfants de nos écoles qui ont l'honneur de la première visite de Septembre.

Les voilà nombreux comme un gros pèlerinage : avec les mamans, dont les bras sont chargés des tout petits, ils sont bien 600, et ils font leur pèlerinage comme de grandes personnes. Ils ont surtout l'avantage de communier au Sanctuaire et, pour crier leur joie, ils chantent à l'unisson.

Je vous assure que nos petits *canadiens*, habitués aux grandes brises du Cap, ont les poumons solides. Oh ! je sais bien que la musique est faite d'harmonie, de timbre, de mélodie, de rythme et que tout cela se mêle un peu, en ce matin du 5 septembre. Mais ils y vont avec tant de coeur, ces bons petits que, sans s'intéresser à la définition de la musique, ils en expriment ce qu'elle a de meilleur, l'*émotion*.

Et quelle émotion dans :

Ces airs, dont la lenteur est celle des fumées
Que le hameau natal exhale de ses toits...

Ce fut un pèlerinage *chanté* dont les exercices se terminèrent avant l'*Angelus* de midi.

Dimanche 7 Septembre.

Ce dimanche aurait pu être un jour de très belles manifestations : mais le long retard du train de Québec en a forcément réduit les proportions.

Mr M. Masson, curé de Ste Thècle, arrive le premier, et d'assez bonne heure, avec 600 pèlerins.

Ils viennent du pays des riches carrières de marbre et de granit et la vue de ces bons pèlerins nous rappelle, en miniature, la vision de la Jérusalem céleste :

Jérusalem, céleste cité,
Bienheureuse vision de la paix,
Bâtie de pierres vivantes...

.....

Il faut que toute pierre, pour entrer en vos murs
Se livre à l'ouvrier qui la polit
Sous les coups répétés du marteau,
Du ciseau salutaire ;
Il faut qu'elle s'appareille et se laisse fixer
Pour y trouver place honorable.

(Traduction du P. Gladu o. m. i.)

Nous osons donc croire que *Ste Thècle* est comme une carrière où l'artiste divin va se choisir des blocs de choix qu'il taille, polit, frappe et refrappe du ciseau pour leur donner cette forme qui plait tant à la Divine Mère : la ressemblance du *Christ*.

Mais ce ne sont pas des statues de marbre, mais des êtres bien vivants qui, ainsi taillés par la main du divin ouvrier, suivent aujourd'hui tous les exercices du pèlerinage et expriment à la Vierge du Cap de tels accents de piété et de dévotion.

Ils vont presque partir lorsque, après l'heure de midi, arrive le gros pèlerinage de *St Jean Baptiste* de Québec.

Avant le pèlerinage, l'*Action Sociale* publiait l'information suivante :

PELERINAGE AU CAP

Il ne faut pas oublier que le pèlerinage de la paroisse au Cap de la Madeleine approche. Il aura lieu dimanche prochain, premier dimanche du mois. Il est à espérer que les paroissiens de *St Jean-Baptiste* se préparent en grand nombre à faire ce pèlerinage. Il est certain que tous ceux qui y sont allés l'andernier ne manqueront pas de s'y rendre cette année, car tous en sont revenus enchantés en se disant : c'est le plus beau pèlerinage que nous ayons encore fait.

Il est vrai que M. le curé Beaudoin et ses collègues n'avaient rien négligé pour en faire un vrai voyage de piété. Pendant le trajet en char, depuis le départ jusqu'au Cap, il y a eu récitation du rosaire et cantiques de circonstance en allant et revenant.

Les personnes des paroisses environnantes pourront faire ce pèlerinage en prenant le train qui partira de Québec à 6 heures du matin et arrêtera aux différentes stations.

Préparons-nous avec soin à faire ce pieux voyage et à faire une belle manifestation en l'honneur de Notre-Dame du Très Saint-Rosaire, à son sanctuaire du Cap de la Madeleine, afin que les paroissiens du Cap et les étrangers qui s'y trouveront ce jour-là, gardent un bon souvenir du pèlerinage des Ligueurs et des Tertiaires de la paroisse.

M. le curé J. D. Beaudoin et les officiers de la Ligue comptent que tous les ligueurs et leurs familles, ainsi que tous les membres du Tiers-Ordre et des autres associations de la paroisse feront un effort pour se rendre en foule à ce beau pèlerinage du Cap, qui sera l'un des plus beaux de la saison.

Certes l'appel de Mr Beaudoin a été entendu et 1200 pèlerins se sont mis en route vers le Cap de la Madeleine.

Hélas ! les lourds convois qui venaient vers nous d'un si belle allure sont restés en panne, à quelques lieues d'ici, tout près de Champlain.

Le pèlerinage fut donc très écourté, étant reparti, à l'heure convenue, vers 3 heures $\frac{1}{2}$. Nous avons cependant pu assister à ce spectacle réconfortant, d'un très grand nombre communiant à cette heure tardive ; les petits *cadets* bleus ont exécuté quelques unes de leurs mélodies, mais les pèlerins de St *Jean-Baptiste* n'ont pu nous donner le spectacle que nous nous promettons : toute une longue journée consacrée à la Sainte Vierge pour l'acclamer, la prier et la bénir.

Nous formons cependant le secret espoir que, malgré ce regrettable contre-temps, Mr Beaudoin qui a fait preuve d'une si longue persévérance, aura obtenu pour ceux qu'il conduit des bienfaits surnaturel très appréciables.

L'an prochain il obtiendra un succès phénoménal et qui sait ? peut-être quelque *miracle* éclatant . . .

* * *

Dimanche 14 Septembre.

Ce mot de *miracle* plusieurs journaux l'ont écrit au sujet de ce qui est arrivé ici, le dimanche 14 Septembre.

Pour nous, qui sommes quelque peu condamnés au rôle ingrat *d'avocat du diable*, nous attendons de plus amples informations, et, avant longtemps, nous exposerons les faits tels qu'ils se sont passés laissant à l'autorité ecclésiastique son rôle exclusif de juge compétent lui laissant aussi le soin de déterminer de quel vocable appeler ce dont nous avons été les heureux témoins.

Nous pouvons toutefois dire, dès maintenant, qu'à un moment donné, un large frisson d'enthousiaste reconnaissance a passé sur notre terre et que la foule a comme vu de ses yeux l'intervention de la Vierge du Cap.

C'est que aujourd'hui nous avons vécu une vraie journée de pèlerinage. Nous avons vu les pèlerins nombreux ; le large déploiement d'une procession monstre ; l'assistance énorme à tous les exercices ; nous avons vidé tous les grands ciboires du tabernacle ; nous avons entendu des acclamations et des suppliques enflammées ; mais pas dessus tout nous avons, à large poitrine, respiré aujourd'hui une atmosphère de *piété*.

Les divers pèlerinages y ont contribué certes, mais le pèlerinage de *Saint-Pierre* de Montréal y a mis un cachet tout particulier.

Longtemps avant le 14 Septembre, là-bas à Montréal, la paroisse et les communautés religieuses sont en prière, et ces prières descendront vers nous, ce matin, en un courant bienfaisant. Et vraiment peut-on faire autre chose que prier dans ce pèlerinage qui apporte tant de malades et d'infirmes ? A côté du brancard douloureux ou de la voiturette du paralysé se tiennent les *Soeurs de l'Espérance*, ces infirmières d'élite, bonnes, douces, pieuses, dont la seule présence est un encouragement. Elles veillent sur les pauvres malades avec des soins infinis, et dès que ceux-ci sont au Sanctuaire on s'aperçoit qu'il s'échappe de leurs souffrances comme un cri de pitié qui, dans tous les coeurs, devient de la *prière*.

Et vraiment c'était beau, c'était touchant que cette *fraternité* de prières de tant d'étrangers réunis ici.

De grand matin les paroissiens de *St Louis de France*, de Champlain, forcent les portes du sanctuaire et des confessionnaux.

Ils précèdent le gros bataillon que le *Pacifique* va réunir depuis les *Piles* jusqu'à *St Maurice*. On peut évaluer à 1000 le chiffre de ce premier pèlerinage. Ce sont les privilégiés, car ils peuvent passer de longues heures au Cap.

Viennent bientôt les rejoindre les paroissiens de *Saint-Tite* de Champlain. C'est parmi eux que se trouve Madame *J. S. Paquette* dont nous reparlerons. Le conducteur est Mr Grenier, curé de cette paroisse, le voisin délicat qui nous procure si gracieusement le plaisir d'échanger la vue du rapide *St Laurent* pour celle plus reposée de ses lacs tranquilles.

Tout-à-l'heure *St Jean Deschaillons* viendra chanter une grand'messe au Sanctuaire du Cap. Mais avant que *l'Etoile* accoste à notre quai le Père D. Francoeur o. m. i, directeur des *Enfants de Marie*, le Père G. E. Villeneuve o. m. i, directeur de la *Tempérance* sont arrivés de Montréal avec quatre trains bien remplis.

Tout ce monde réuni forme une foule de près 5000 personnes.

Certes, ce chiffre n'est pas encore assez fort pour que l'on puisse écrire un livre avec ce titre "*foules du Cap*," mais ce que l'on peut dire c'est qu'aucune journée de l'année n'a surpassé celle-ci en piété démonstrative. Tous les exercices se firent à leur tour : le R. P. Villeneuve présida sa cérémonie toujours imposante d'une réception de *Tempérance*. Mais ce qui nous a surtout frappé c'est cette communion de prières qui unissait ces cinq milles personnes : on aurait dit qu'elles avaient le pressentiment de quelque chose d'extraordinaire. Et quand le Saint Sacrement bénit les malades ; quand ce fut l'heure des acclamations, avec quel accent de profonde pitié la foule ne se mit-elle pas à crier : "*Christ, guérissez-nous*" !!

C'est à ce moment d'émotion intense qu'une femme se mit à dire tout haut : "Je vois." C'était Madame *J. S. Paquette* de Saint Tite. Il y eut dans la foule énorme comme un soupir de soulagement et la satisfaction d'une prière exaucée.

* * *

Jeudi 18 et Vendredi 19 Septembre.

Le semaine qui suivit cette grandiose démonstration vit ici les élèves des *Frères des Ecoles Chrétiennes* des Trois-Rivières

et celles des *Filles de Jésus* du pensionnat Notre-Dame du Cap.

Le jeudi matin, les jeunes écoliers, qui sont bien 500, arrivent de bonne heure au Cap de la Madeleine. La musique de leur fanfare jette sur le fleuve ses notes gaies. On les sent tout à la joie d'un bonne retraite qui vient de finir. Elle se clôture ici, aujourd'hui, et naturellement tout se fait non seulement avec précision, mais selon les règles d'une discipline impeccable.

Le lendemain, par un étrange hasard, celui qui, depuis huit ans, écrit toutes les *chroniques* des pèlerinages et qui n'en a jamais présidé un seul, à cette chance étonnante de clôturer au Sanctuaire une petite retraite prêchée aux enfants du Pensionnat.

Si le rédacteur osait écrire que la cérémonie fut très jolie, la procession gracieuse, avec ces voiles blancs sur des costumes bleus ; qu'il a bien simplement expliqué, devant chacune des premières stations, le symbolisme de chaque mystère ; qu'il a, d'une voix émue, consacré ces jeunes enfants à la Sainte Vierge, et que tout le monde semblait heureux, les uns un peu plus et les autres un peu moins ; s'il osait dire tout cela, quel sourire de foi ou d'incrédulité courrait sur certains visages !!!

Alors passons . . .

Dimanche 21 Septembre.

Aujourd'hui la courte voie du Cap est encombrée de 6 trains du Pacifique ; un nous vient de *Shawinigan* par la Vallée St Maurice, les cinq autres viennent de Montréal, chargés des membres du Tiers-Ordre franciscain.

On peut dire, sans crainte de se tromper, que la connaissance des événements de dimanche dernier a attiré bon nombre de pèlerins au Cap de la Madeleine. Tous cependant ont la foi en cette parole de St Paul : Car il dit à Moïse : "*Je ferai miséricorde à qui je fais miséricorde, et j'aurai pitié de celui dont j'ai pitié.*" Ainsi donc l'élection ne dépend ni de la volonté, ni des efforts, mais de Dieu qui fait miséricorde."

Nous sommes ici, parfois, les témoins de l'évidence de l'affir-

mation de St Paul aux Romains : la *gratuité de la grâce*.

Que d'âmes et que de pèlerins ne le comprennent pas. Pourtant Dieu fait ses dons comme il lui plaît, et accorde ses grâces de guérison comme il l'entend.

"Qui es-tu, ô homme, pour contester avec Dieu."

Mais il nous fait plaisir de dire qu'aujourd'hui tout le monde prie avec ferveur : beaucoup s'attendent à quelque chose d'extraordinaire, et tout le monde est heureux, confiant en la miséricorde de Dieu qui certainement aura son heure de choix.

Cette prière d'aujourd'hui s'est égrénée d'heure en heure.

Shawinigan a commencé, arrivé le premier. Puis les cinq trains de Montréal ont deversé successivement leurs pèlerins au Sanctuaire ; et cela a duré toute l'avant-midi.

Après-midi, départ presque à toutes les heures. Alors, après la grande procession, le Rev. P. Valentin o. f. m., a occupé pieusement, devant les Stations du Rosaire, les pèlerins qui devaient partir les derniers et n'avaient pu assister à tous les autres exercices.

Ajoutons encore que ce fut aujourd'hui une vraie journée de *Tiers-Ordre*, faite de chants, de prières et de pénitence.

* * *

Mercredi 24 Septembre.

Journée superbe pour les pèlerins des *cantons de l'Est*.

L'Étoile va prendre, au quai *Doucet* ceux qui viennent de Warwick par le *Grand Trunk* : et un petit bateau, le *Jessie Bain* amène directement de Nicolet ceux qui viennent de la ville épiscopale.

Monseigneur, appelé au Conseil de l'Instruction publique, n'a pu présider cette belle manifestation des fidèles de son diocèse.

Je dis belle manifestation, et tout s'y prête : une de ces superbes journées d'automne, tièdes et ensoleillées ; le cortège imposant d'un grand nombre de prêtres ; l'ample sonorité des belles voix du chœur de chant ; l'entraîn, et l'union de ces pèlerins, venus d'une multitude de paroisses ; la fidélité aux exer-

cices communs ; et enfin cette confiance inaltérable en la puissance et la bonté de N. D. du Cap.

Dimanche 28 Septembre.

Aujourd'hui arrivent les deux derniers pèlerinages de Septembre : l'un descend de *Maskinongé* que dirige Mr le Chanoine Béland ; l'autre monte de Québec conduit par le Rev. P. A. N. Valiquet o. m. i, directeur du *Tiers-Ordre* de St Sauveur.

Nous n'avons pas l'intention de répéter ce que nous avons dit au sujet de la journée du 14 Septembre. Mais il nous faut redire qu'aujourd'hui encore la présence d'un certain nombre de malades donne au pèlerinage un cachet particulier. Les bonnes *Soeurs de l'Espérance* sont encore auprès d'eux : et, à la procession du St Sacrament comme aux acclamations l'émotion fut intense.

Pour le récit des divers incidents de la journée, voici ce qu'a écrit le correspondant de l'*Action Sociale* :

SAINT-SAUVEUR

LE PELERINAGE DES TERTIAIRES.

Malgré la saison avancée et la température froide d'hier matin, environ 1,200 personnes non seulement de St Sauveur mais de plusieurs autres paroisses, ont pris part au pèlerinage du Tiers-Ordre de St-Sauveur qui a eu lieu hier au Cap de la Madeleine, sous la direction du R. P. Valiquet, O. M. I. ; les RR. PP. Lauzon et Chevrier faisaient aussi partie de ce pèlerinage.

Deux convois quittèrent la gare du Pacifique, l'un à 5.30 heures et l'autre à 6 heures. Sur chaque train, il y eut récitation du chapelet et chant par des membres du Choeur St-Louis.

A l'arrivée au Cap, il y eut messes et communion. C'est le R. P. Prodhomme qui souhaite la bienvenue aux pèlerins de St-Sauveur. Pendant ces messes le Choeur St-Louis chanta de beaux cantiques de circonstance.

Il y avait aussi un autre pèlerinage hier, à ce sanctuaire, ve-

nant de Maskinongé et de quelques autres paroisses, dirigé par M. l'abbé J. F. Béland, curé de Maskinongé, au nombre de près de 900 pèlerins.

Le premier exercice qui eut lieu ensuite fut le chemin de la Croix, dans la Voie Douloureuse. A 11.15 heures, ces deux mille pèlerins se groupèrent aussi près que possible de chacune des stations afin d'entendre la très belle explication qu'a donné le R. P. Magnan, O. M. I., du chemin de la Croix.

Cet exercice a été présidé par M. l'abbé Adélarde Lupien, vicaire à Yamachiche.

Comme l'espace nous fait défaut aujourd'hui, nous reparlerons demain du Chemin de la Croix du Cap de la Madeleine.

Les autres exercices des deux pèlerinages ont eu lieu ensuite à 12.30 heures, pour Maskinongé, avec sermon par le R. P. Boissonneault, et suivi par une magnifique procession à l'extérieur à laquelle tous les pèlerins prirent part. Au retour, le St Sacrement, porté par le R. P. Valiquet, de St-Sauveur, fut sorti du sanctuaire et tous les fidèles présents répétèrent après le R. P. Prodhomme des invocations demandant la guérison des malades, la conversion des pécheurs et les autres grâces que les pèlerins étaient venus solliciter par l'intercession de N.-D. du T. S. Rosaire. Puis les pèlerins de Québec entrèrent dans le sanctuaire où le R. P. W. Valiquette, supérieur au Cap fit un sermon, et la bénédiction des objets de piété.

Le Salut du T. S. Sacrement termina ce pieux pèlerinage, et fut présidé par le R. P. A. N. Valiquet.

Il y eut ensuite vénération des saintes reliques pendant laquelle le Choeur St-Louis fit encore du beau chant.

Les pèlerins prirent ensuite le chemin de la gare pour retourner dans leur foyer.

La Cie du Pacifique était représentée à ce pèlerinage par M. Albert Laliberté qui, comme toujours, a très bien rempli son devoir.

Comme on le voit par ce qui précède les tertiaires de St-Sauveur et les autres pèlerins ont fait un très beau voyage de piété et il n'ont eu que le désagrément qui existe, cette année entre autres, pour le retour des pèlerinages du Cap de la Madeleine. Hier encore ils ont été forcés de passer plus de quatre heures

dans les chars pour franchir la distance entre ce sanctuaire et Québec. La raison de ce retard, pour ne parler que d'hier, est qu'il y avait neuf convois en circulation, sur cette ligne, et que sur ce nombre il y en avait trois qui ne devaient subir aucun retard. En conséquence, il a fallu que les convois du pèlerinage attendent à différents endroits pour laisser la voie libre aux autres convois.

Nous croyons qu'une telle remarque devrait être suffisante pour que les autorités du Pacifique mettent à exécution leur projet de construire une voie double de Québec à Montréal.

Les personnes qui sont allées en pèlerinage, au Cap de la Madeleine, cette année, ont pu constater les améliorations qui y ont été faites depuis que les RR. PP. Oblats ont pris possession de cette paroisse. Et ceux-ci ne semble pas vouloir s'arrêter en si bonne voie car le R. P. Magnan, O. M. I. qui a prêché le chemin de la Croix, dimanche dernier, aux pèlerins de St-Sauveur et de Maskinongé leur a annoncé que les RR. Pères avaient l'intention de changer les stations du chemin de la Croix, qui sont là actuellement, pour d'autres qui seront en granit, mais que pour faire ce changement il leur faut faire appel à la générosité de ceux qui visitent le sanctuaire de N.-D. du S. Rosaire, et il a demandé à ceux qui étaient présents s'ils désiraient y souscrire. Ceux-ci répondirent à cet appel en donnant, à une collecte qui a été faite après l'exercice du chemin de la Croix, la jolie somme de \$144.50...

* * *

Cette *chronique* étant déjà pas mal longue, nous remettons au mois prochain notre article sur la Sainte Vierge.

Mais, comme nous sommes en Septembre, vous pourrez méditer cette jolie poésie qui date de 1452, composée par les deux frères Greban, chanoines du Mans, dans leur *Mistère de la Passion* :

Mon filz, mons filz, je vous veulx supplier,
 Mon doux enfant, mon bienheureux loyer,
 Est-ce bien fait de sa mère oublier
 En tel manière ?

Regardez-moy, filz, je vous fais prière :
 Reconnaissez votre mère très chère
 Qui, pour vous, faict si très dolente chère
 En pleurs piteux ! !

Jhésus, mon filz, mon entant gracieulx,
 Mon ornement, mon trésor préciculx,
 Va-t-il falloir nous départir tous deux ?
 Que mort nous lie !....

Si ton corps pend en ceste croix haultaine,
 Mon âme y pend par pitié qui m'y mène,
 Èt n'as sur toi plaie tant soit grevaine
 Que je ne sente !....

Filz bienheureé, filz charmant, filz aimé,
 Filz gracieux de vertus animé,
 De tous vivants mortels le mieulx formé,
 O beauté pure.

Choix des humains, fleur de toute nature,
 Riche joyau, parfaite pourtraicture,
 Regard tant doux, très bénigne stature,
 Face sacrée.

Face adorable et d'asmour éclairée,
 Que te voilà, hélas ! défigurée,
 Blesme des yeux, toute de sang pourprée !
 Est-ce donc vous !

Voyez mon deuil, mon tristable courroux :
Sous votre croix, dolente et à genoux,
Filz de vos yeux tant précieux et doux,
Regardez celle,

Qui vous conçut, pure vierge et pucelle,
Qui vous nourrit de sa tendre mamelle,
Donnez regard à sa douleur mortelle,
O mon Jhésus !

Les Hymnes du Bréviaire.

(traduites en français)

PAR LE REV. P. LOUIS GLADU, O. M. I.

Le Rev. Père Louis Gladu o. m. i., l'intéressant Directeur de *L'Ami du Foyer*, vient de publier une *deuxième* édition de ses *Hymnes du Bréviaire*, traduites en français.

Dans cette nouvelle édition, les hymnes sont disposées suivant l'ordre du nouveau Bréviaire.

Beaucoup de nos lecteurs, nous n'en doutons pas, voudront se procurer cette jolie plaquette qui se vendra à *L'Ami du Foyer*, St Boniface, Manitoba :

Broché : 50 sous.

Relié, toile percaline : 75 sous.

Mgr l'Archevêque de Québec, avec *l'Imprimatur*, a adressé au traducteur, la belle lettre suivante :

Archevêché de Québec, le 9 mai 1913.

Révérénd Père Louis Gladu, O. M. I.

Mon Révérend Père,

Je constate avec plaisir que votre traduction française des *HYMNES DU BREVIAIRE* va être publiée de nouveau. Je vous félicite. Cette réédition est une preuve non équivoque de la valeur de votre livre, qui d'ailleurs avait mérité, dès le début, les approbations les plus honorables. Je suis heureux de pouvoir, à mon tour, bénir votre oeuvre et lui souhaiter plein succès.

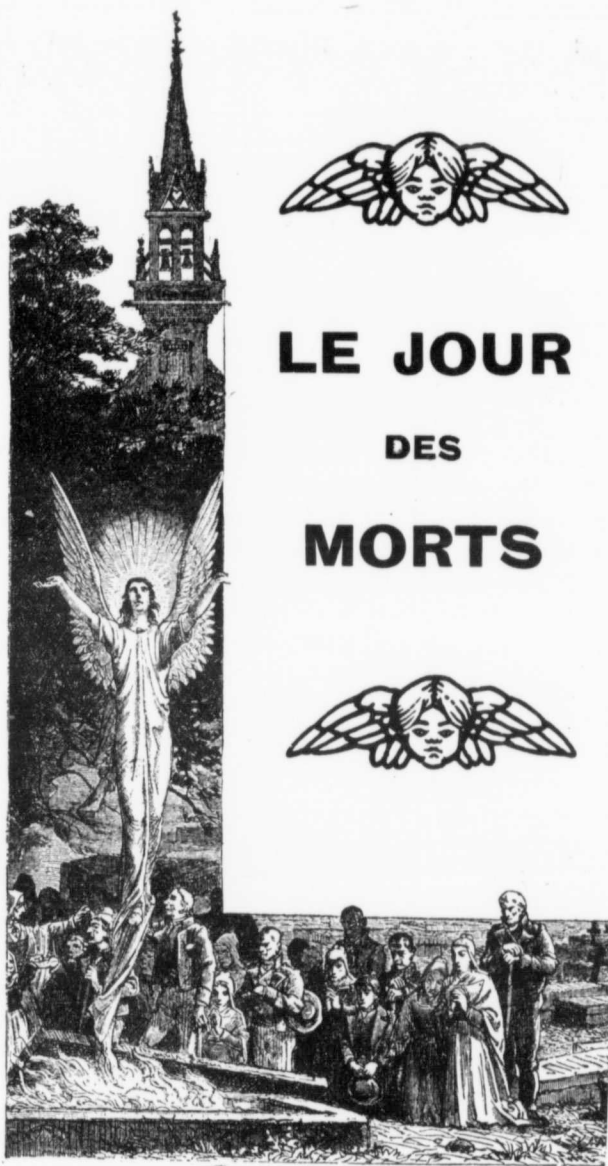
La réforme du bréviaire a suscité de la part des savants liturgistes et commentateurs des textes sacrés une littérature destinée à rendre plus intelligente, et partant plus fervente, la récitation de l'office divin. L'érudit abbé Lesêtre publiait récemment le psautier traduit de l'hébreu. Votre nouvelle édition des hymnes traduites du latin, avec texte en regard, vient à propos compléter ce travail de pieuse vulgarisation des leçons de sagesse et de sainteté contenues dans ce manuel divin.

Nl doute que la lecture de ces strophes ferventes ne prépare admirablement le prêtre, le clerc, la religieuse à une récitation plus attentive et plus dévote de son office. Et si les fidèles ont la pieuse et louable curiosité de savoir une partie au moins de ce que les prêtres lisent dans leur bréviaire, ils pourront l'apprendre à l'aide de votre livre, et ce sera pour leur plus grande édification.

Agréés, mon Révérend Père, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

L. N. Arch. de Québec.





**LE JOUR
DES
MORTS**





LE JOUR DES MORTS.

Après avoir glorifié, le 1er novembre, les héros qui jouissent de la récompense réservée aux saints, l'Église reporte immédiatement sa pensée vers ceux qui attendent cette faveur dans le séjour des expiations. C'est au Xe siècle que la fête des Morts fut instituée par le célèbre abbé de Cluny, Odilon, qui la fixa au 2 novembre. Depuis, chaque fois que le calendrier nous ramène à cette lugubre étape de l'année, le souvenir des êtres perdus fait courber nos fronts et fléchir nos genoux. A la campagne, la coïncidence de cette solennité avec le déclin des beaux jours ajoute encore à notre deuil. Au soir de la Toussaint, les cloches, mêlant leurs tristes voix à celles du vent, rappellent les morts à notre souvenir. Elles redisent aux âmes chrétiennes ces touchantes paroles : "Vous qui fûtes mes proches, ayez pitié de moi !" Et, dans les familles fidèles aux anciennes croyances, la veillée se passe en prières.

La bise chante sa complainte lugubre dans les grands ifs du cimetière ; le saule pleureur incline ses branches sur les tombeaux qu'il abrite ; les arbres dépouillés tendent leurs rameaux frieux vers le ciel ardoisé. Partout, de la forêt à la lande, des monts buissonneux aux caps désolés, partout raisonne comme un cantique flottant :

Il émane de tout, de la fougère morte,
Des feuilles qu'en pleurant le vent d'octobre emporte,
Des clos nus et déserts, des logis villageois,
Qui, parmi les pommiers, n'ont plus même de voix.

* * *

Hélas ! chez beaucoup de chrétiens, ce n'est pas à l'église qu'on va chercher des consolations à ses douleurs. Une couronne en fil de fer ou en perles, voilà souvent à quoi se borne le tribut de l'affection la plus tendre. Mais ne soyons pas trop sévères ; qui sait si des lèvres fermées depuis longtemps par l'indifférence ne s'échappe pas, en ce jour troublant, quelque instinctif *Miserere* ? Le christianisme inspire certainement les pieux soins dont les familles les moins religieuses entourent, le 2 novembre, les tombes des êtres chers ; cette sollicitude posthume dérive, en somme, d'une incoërcible foi dans les solennelles promesses du Rédempteur. Ces hommes et ces femmes en deuil qui rafraichissent le gazon jauni par l'automne, et qui renouvellent les fleurs flétries, ont peut-être une dette sacrée de reconnaissance à acquitter, des torts à expier, des délicatesses d'affection à payer tardivement. Mais, si nous devons respecter ces touchantes manifestations, il faut plaindre ceux qui n'y joignent pas l'indispensable réparation de la prière. Quelles terribles angoisses doivent les hanter ! Et comme, à cette heure, nous paraît cruelle, infâme, l'oeuvre des sectaires qui ont privé tant d'âmes des espérances !

* * *

Entre toutes les provinces, la Bretagne professe pour les morts un culte où se révèle la vivacité de sa foi. "Le soir de la Toussaint, les paysans envahissent le cimetière et s'agenouillent, tête nue, sur les tombes. Dans les pierres tombales, le sculpteur a creusé un trou pour recevoir l'eau bénite. Il y a quelques années encore, s'il faut en croire M. de la Villemarqué, les femmes dans certains cantons y faisaient des libations de lait. A l'issue des vêpres, le recteur (curé), suivi des chantes et de toute la paroisse, vient à la lueur des torches bénir les tombes. Cette promenade évoque de salutaires souvenirs. Chaque tombe est une page d'histoire locale et nous administre une leçon. Ici, la vie fut brisée sans avoir tenu ce qu'elle promettait ; là, le vice l'interrompit, et plus loin la vertu

la couronna. A Paris,, dans ces vastes et banales nécropoles, l'épigraohie funéraire est muette ; tous ces inconnus dont nous foulons les *tumuli* ne disent rien à notre âme. Si parfois un monument nous arrête, c'est celui d'un personnage célèbre qui a voulu se survivre et disputer sa dépouille et son nom au néant de la mort. Hélas ! le faste du tombeau ne nous rappelle la plupart du temps que la fastueuse stérilité de la vie. Dans cette excursion à travers les champs du repos, l'esprit peut s'exercer ; mais le coeur ne palpite pas. Le jour des Morts, aucune cérémonie religieuse ne vient, au milieu de ces anéantissements, nous remémorer la grandeur de nos destinées.

* * *

Grâce à Dieu, la fête des trépassés n'est pas encore près de perdre son caractère chrétien dans nos campagnes. De touchantes légendes viennent même ça et là fortifier les croyances religieuses et rappeler les nécessités de la prière. Sur le littoral normand, les pêcheurs croient que si les âmes des pauvres naufragés, leurs frères, n'ont pas reçu, le jour des Morts, l'assistance spirituelle de leurs frères, de lugubres apparitions ne manquent jamais de convier soudainement les familles oubliées ou négligentes à l'accomplissement de leurs devoirs. Voici, par exemple, ce qui arrive au milieu de la nuit :

La mer est houleuse, le vent furieux ; la tempête fouette les vagues de son aile impétueuse. Dans ce moment critique, un navire se découvre en pleine mer ; il s'avance avec une rapidité qui fait frémir ; mais en peu d'instant il atteint par bonheur la jetée, contre laquelle on craignait tout à l'heure de le voir se briser. Les spectateurs, assemblés à la hâte, considèrent attentivement le navire et le reconnaissent avec surprise pour un de ceux dont on a déploré naguère la perte. Voilà bien ses agrès, sa voilure, sa mâture ; seulement les agrès sont brisés, et les voiles pendent déchirées aux mâts chancelants et disloqués.

Cependant il faut venir en aide au bateau en détresse ; le gardien du phare lui jette la *dromme* ; l'équipage la saisit et l'attache à son avant-pont, suivant l'usage. A l'appel du gardien,

les femmes et les enfants d'accourir, les uns confiants, les autres incertains et désespérés.

Des cris partis du coeur s'élancent au-devant des marins :

— C'est mon père !

— C'est mon mari !

— C'est mon frère !

— Mon fiancé !”

Sans se laisser émouvoir par ces cris, le mystérieux équipage demeure immobile et muet. On s'en étonne peu d'abord, car les marins font voeu de ne point parler jusqu'à ce qu'ils se soient rendus au pèlerinage le plus proche. Mais femmes et enfants se sont attelés à la dromme et halent le navire ; celui-ci, phénomène étrange, reste immobile ; on s'encourage, on s'excite, on redouble d'efforts, on s'arrête par terreur et par lassitude. C'est en vain. Le navire immuable semble ancré pour l'éternité. Puis le coup d'une heure sonne à l'église paroissiale ; un léger brouillard flotte un instant sur les vagues ; l'équipage et le navire ont disparu. La dromme échappe alors aux mains tremblantes, les poitrines se brisent, on n'entend plus que le bruit des sanglots étouffés.

“Priez pour nos morts !” murmurent autour des orphelins et des veuves les spectateurs de cette scène désolée.

Autrefois, dans le vieux Paris du moyen âge, le respect des morts avait un caractère plus religieux qu'aujourd'hui. On jonchait les tombes de couronnes ; mais des coeurs jaillissaient de généreux élans vers le souverain justicier, vers Celui qui délivre les âmes de la servitude et de la mort éternelle. La fête du 2 novembre était célébrée avec une piété vraiment touchante.

Aujourd'hui les morts, déportés dans des cimetières lointains, sollicitent plus rarement notre âme. Moins familiarisés avec la mort, nous prêtons moins l'oreille à ses hautes leçons. Les vastes nécropoles qui s'étendent aux confins de la capitale semblent d'orgueilleuses cités où toutes les supercheries de l'art sont invoquées pour dissimuler la cruauté de la mort. Distinction des classes, suprématie de la fortune, éclat du rang, non seulement toutes les inégalités persistent ; mais de pompeux

monuments les glorifient et les exaltent. Il n'est pas une pierre qui n'essaye de nous tromper et de nous décevoir. Les fleurs elles-mêmes exhalent le mensonge. Pauvres artifices ! Inutile imposture ! Triste, mais néfaste comédie ! Ce luxueux décor n'a-t-il point pour but de nous distraire des graves pensées que "l'avènement du juge souverain" et la perspective de la vie future doivent inspirer à tous les hommes ?

La Bretagne est peut-être, avec la Normandie, la province de France où l'esprit se familiarise le plus avec l'idée de la mort. Les vivants et les morts se coudoient et se mêlent ; le peuple immense des âmes, "l'Anaon," se glisse furtivement dans nos demeures, murmure dans les ajoncs qui couronnent les fossés des routes, gémit à travers les dunes et mêle ses plaintes aux lamentations du vent qui fouette le sable des grèves. S'il n'est point donné à tout le monde de voir l'Anaon, nous pouvions du moins tous, à la Toussaint ou durant la nuit de Noël, entendre son pas lugubre résonner sur les routes solitaires. Quel pêcheur, quel laboureur, n'a surpris dans les landes mornes le *buguelnoz*, le petit enfant de la nuit, ou n'a discerné dans le sillon des vagues écumantes la lente procession des noyés livides ?... Chaque paroisse a son ouvrier de la mort, son pourvoyeur de cimetières, son *ankou*, qui, drapé dans son linceul et la faux à la main, traverse les villages du haut d'un char dont les sinistres grincements portent l'effroi dans les manoirs. Toute une tribu macabre escorte l'*ankou*. Derrière son char défilent les lavandières nocturnes (*kanorez noz*), qui lavent dans les étangs les linceuls des morts ; le crieur et le petit enfant de la nuit (*ar happer noz* et *ar buguel noz*), qui hantent les bruyères désertes ; les nains (*korandenet*), qui se montrent dans les champs triangulaires, et enfin l'oiseau de la mort (*sparfel*), qui va battre de ses ailes les vitres de la maison que l'*ankou* a frappée de sa faux meurtrière.

Ainsi que je le dis plus haut, c'est dans la nuit de la Toussaint que le peuple des âmes sort des cimetières et s'en va par les chemins. Un poète breton, injustement oublié aujourd'hui, Hippolyte de la Morvonnais, évoque dans de beaux vers cette vieille croyance :

...Et minuit sonne, et les prières
S'arrêtent, l'on se tait d'effroi,
Car les morts ont quitté leurs bières ;
C'est l'ordre du souverain Roi.
Ils crient au bord des fontaines,
Le long des mers, voix incertaines,
Autour de la croix du plateau
Où le triple chemin commence.
Prenez pitié, Dieu de clémence,
Des pécheurs couchés au tombeau !

OSCAR HAVARD.

LA VRAIE PÉNITENCE

Où il ne paraît point d'amendement, il faut nécessairement que la pénitence soit fautive. Quand on se repent sincèrement de ses fautes, on s'en corrige.

TERTULIEN, *De poenitentia*.

L'ÉTERNITÉ

L'éternité marque déjà sur votre front l'instant fatal où elle doit commencer pour vous. Eh ! savez-vous ce que c'est que l'éternité ? C'est une pendule dont le balancier dit et redit sans cesse ces deux mots seulement, dans le silence des tombeaux : *toujours, jamais, toujours, jamais*. Pendant ces effroyables révolutions, un réprouvé demande : Quelle heure est-il ? Et la voix sombre d'un autre misérable lui répond : *L'éternité !*

Mais au ciel où l'on est toujours heureux l'élu ne pense pas à demander l'heure qu'il est : il jouit. Il n'a plus rien à désirer. A nous chers lecteurs de bien profiter du temps présent, afin que l'éternité soit pour nous remplie de bonheur.

Souvenons-nous des morts.

Qui de nous ,incliné vers un lit d'agonie,
N'a reçu d'un ami les suprêmes adieux ?
A celui qui partait du monde où tout s'oublie
Qui de nous n'a promis son souvenir pieux ?

Hélas ! le temps guérit les amères tristesses
Et trop tôt les endort sous son baume discret,
Le temps jette son voile : oublieux des promesses,
Il fuit en emportant souvenir et regret.

Mais écoutez ! des voix sonnent, graves et fortes :
A genoux ! A genoux ! pour les défunts prions !
Et le vent qui soulève au loin les feuilles mortes,
Passe dans les cyprès en chuchotant leurs noms !

C'est la fête des morts ! Les tombes refleuries
Ont des airs de bonheur paisible et triomphant ;
Mais le gazon, paré par nos mains attendries,
Ne recouvre-t-il pas un lent gémissement ?

Oh ! ne soyons pas sourds aux plaintes fugitives
Qui montent des tombeaux, triste et pressant appel ;
Et que notre prière, à des âmes captives
Donne des ailes d'or pour s'envoler au ciel.

Prions ! prions pour ceux qui dorment sous la terre.
Que le Seigneur leur donne un asile plus doux !
Prions ! Quand nous serons près d'eux dans la poussière,
Un chrétien, en passant, se souviendra de nous.

B. P. D'AUTRECHES.



Le Crime du Peuple

Dans une petite ville de l'Isère, que nous ne nommerons pas, existait un couvent fort prospère et très estimé de religieuses Ursulines.

La loi de la séparation les mit brutalement à la porte de leur maison. Elles se réfugièrent ici et là et vécurent misérablement de quelques épaves et des offrandes de la charité.

Le couvent abandonné se détériora. Quand il fut assez endommagé pour exiger de coûteuses réparations où les architectes et les entrepreneurs bon teint trouvent leur profit, la dévolution en fût faite à la municipalité, qui résolut d'y établir une école supérieure de filles. Alors, aux frais des contribuables, l'immeuble fut réparé, transformé, selon les exigences de sa nouvelle destination. L'image de la Vierge fut démolie et la croix abattue.

L'inauguration en fut faite récemment, un dimanche, comme c'est la règle. La ville fut pavoisée; la fanfare souffla dans ses cuivres. Les pompiers s'alignèrent; les autorités plastronnèrent; les enfants invités reçurent des bonbons et des joutes. Puis, il y eut un grand banquet pour les gros bonnets du chef-lieu et du département avec des discours où l'on célébra le lever du grand soleil qui doit dissiper les ténèbres des dogmes et de l'obscurantisme.

Le peuple en fête se réjouissait, comme s'il avait conquis le Pérou et renversé la Bastille. Pendant ce temps, les quatre pauvres Ursulines, encore vivantes, se terraient dans leur obscur logis, n'osant se montrer, de peur d'être insultées par les fils de celles qu'elles avaient élevées.

Ainsi, le peuple, inconscient, s'associait à l'oeuvre des voleurs. Comme autrefois les Juifs demandaient la mort du Christ, il se déclarait contre les Ursulines, applaudissait à leur spoliation et se rangeait du côté des scélérats.

Ce peuple est coupable, d'abord, d'avoir choisi pour ses représentants des hommes qui ont voté la loi de dévolution ; ensuite, d'en avoir supporté l'inique application ; enfin, d'avoir mis à la tête des municipalités des hommes qui profitent d'une loi injuste pour prendre le bien d'autrui.

Ce peuple qui se croit innocent, s'étonnera que ses moissons pourissent, que la jeunesse soit dévergondée, que les vols et les assassinats se multiplient, que la guerre civile détruise les foyers, que les soldats meurent sur les champs de batailles ou dans les brousses du Maroc sans sacrement et sans prêtre, que les fortunes s'écroulent et que la guerre étrangère ravage les cités, les campagnes et les familles !

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi. C'est toujours le peuple qui paie les fautes de ses gouvernants.

(Revue Mariale.)

BONS MOTS

ÇA ET LÀ.

Une journée bien rempli donne joie à dormir ; une vie bien remplie donne joie à mourir. GOËTHE.

Si tu ne peux pas faire de dépense inutile, garde-toi d'aller au marché. GOËTHE.

Dieu parfois laisse flotter les rênes de sa providence, il ne les abandonne jamais. J. DE MAISTRE.

Il y a des bénédictions du ciel qui entrent chez nous en brisant les vitres. Louis VEUILLOT.



La Charité.

(*Légende américaine*)

L'horloge marquait midi : seul, dans sa cellule, à genoux sur la pierre, un moine priait, le cœur rempli de célestes aspirations.

Soudain, une merveilleuse lumière vint tout illuminer au dedans et au dehors de lui, et il eut la vision bénie de Notre-Seigneur, le front ceint d'une couronne de gloire et revêtu d'une auréole comme d'un splendide vêtement.

—Ce ne fut ni sur la croix, ni dans les couleurs de l'agonie, ni les pieds et les mains percés que le moine contempla son maître, mais tel qu'il parcourait la Galilée, guérissant les infirmes et consolant les affligés.

Les mains croisés sur sa poitrine, adorant, s'humiliant, le moine se plongeait dans l'extase.

—Seigneur, pensait-il, que suis-je, pour que du trône de votre gloire vous daigniez descendre dans cette pauvre cellule, afin de vous y révéler à moi ?

Mais soudain, au milieu de son ravissement, la cloche du couvent se mit à retentir à travers cours et corridors avec une persistance inaccoutumée. C'était l'heure où, par les glaces de l'hiver et les ardeurs de l'été, les aveugles, les boiteux, les mendiants venaient recevoir leur nourriture quotidienne, et celui qui, dans une heureuse extase, jouissait de la vision divine était leur aumônier. Alors, des sentiments biens divers

se mêlèrent dans le coeur du moine. Laisserait-il le pauvre souffrir de la faim à la porte du couvent jusqu'à ce que la vision se fût évanouie ? Abandonnerait-il son Hôte céleste pour les pauvres en haillons ? La vision demeurerait-elle ? reviendrait-elle ? Mais une voix au dedans de lui-même murmura aussi distinctement que si un son véritable était venu frapper son oreille : " Fais ton devoir d'abord, laisse au Seigneur le reste."

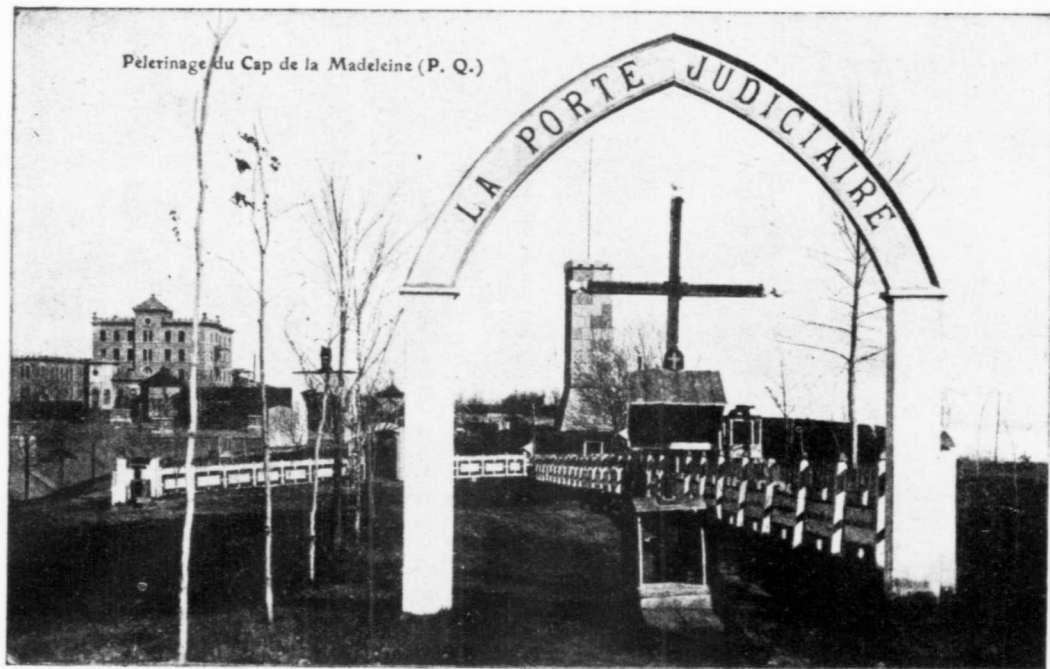
Le moine se releva aussitôt, et, les yeux fixés sur la vision bénie, il quitta lentement la cellule.

Rassemblés au dehors de la grille, les pauvres attendaient et leurs regards exprimaient l'impatience et la crainte. Mais, quand le moine parut, il leur sembla que c'était la porte du paradis qui s'ouvrait, et, ce jour, le pain et le vin qu'il leur distribua furent pour eux comme une nourriture divine.

Pendant le moine priaît toujours en son coeur, et la même voix lui disait : "Ce que tu fais au moindre des miens, c'est à moi-même que tu le fais."

Enfin, il ne restait plus de pauvres. Le religieux se dirigea à la hâte vers sa cellule ; mais, arrivé au seuil, un sentiment de terreur respectueuse l'arrêta, car la vision était demeurée telle qu'il l'avait laissée. Pendant cette heure si longue, elle l'avait attendu, et il sentit son coeur se fondre d'amour à ces paroles dont il comprit tout le sens : " Si tu étais resté, il m'aurait fallu partir." Oui, accomplir son devoir, au jour et à l'heure indiqués. Ne pas compter avec les sacrifices qu'il faudra faire. Dieu s'est chargé de nous dédommager, comptons sur lui. Soyons toujours exact et le Seigneur sera fidèle à ses promesses.





LE CHEMIN DE LA CROIX

LE CHEMIN DE LA CROIX

Les souscriptions que nous avons reçues, du 25 Août au 25 Septembre, s'élèvent à la jolie somme de \$359.81.

Ce chiffre est la preuve palpable du désir de nos lecteurs et pèlerins de nous voir refaire en neuf ce *Chemin de la Croix* qu'ils aiment tant.

Leur voeu sera vite réalisé, car, jusqu'ici, nos généreux bienfaiteurs ont déjà souscrit la somme requise pour la construction de 6 stations de la *Voie Douloureuse*.

Nous ferons aussi remarquer aux donateurs que certaines Stations ont été retenues par ceux qui désirent en payer tous les frais.

Ont donc été retenues :

La 4ème *Station*, représentant la rencontre de Jésus avec sa Mère.

La 6ème *Station*, représentant Sainte Véronique essayant la face de Jésus.

La 10ème *Station* qui représente Jésus dépouillé de ses vêtements.

Ainsi donc les paroisses, les familles, les sociétés ou les particuliers qui désirent retenir une Station à *leur nom* sont priés de faire leur choix et de nous en donner avis le plus tôt possible.

Comme nous l'avons fait pour les groupes du Rosaire, le nom du *Donateur* sera gravé dans la pierre de la *Station* du Chemin de Croix qu'il aura choisie.

Nous enverrons bientôt des cartes de souscriptions et nous publierons à tour de rôle la vignette de chaque Station. Mais, dès maintenant nous recevrons toute obole qui nous sera adressée pour cette oeuvre et, d'avance, nous prions nos bienfaiteurs d'agréer l'expression de notre vive reconnaissance.

A l'oeuvre dès maintenant !!!...

Abonnée : Waterbury : \$2.00

Dame J. J. Carrier, Québec : \$2.25

Dame E. Brunelle : Batiscan : 25cts

Anonyme : 25cts

Dame Benoit Barabé : Montréal : \$2.00

Pèlerins : Ste Thècle : \$2.95.
Pèlerins : Québec : \$7.00
Une bienfaitrice : Québec : \$100.00
Elizabeth Bédard : Kingsey Falls : 50ct.
Dame E. Laprise : St Maurice : 50cts
Anonymes : \$10.12
Pèlerine : \$20.00
Dame J. S. Beaudet : Acton Vale : \$7.00
Pèlerins : 0.79.
J. Descormiers : St Tite : 0.25
N. Dumas : St Eloi : 50cts.
Mme N. Turcotte : Québec : 50cts
A. Clouâtre : Scottsville : 50cts
Dame B. Denoncourt : Shawenegan : 50cts
Dame M. Grondines : \$1.75
Dame J. Baptiste : \$1.25
Pèlerins : 85cts
P. H. Sauvé : Verdun : \$100.00
Quête au Chemin de Croix : 21 Septembre : \$55.00
Pèlerins : 75cts
Michel Dupont : \$2.00
Jos. Dupont : \$2.00
Anne Gordon : Montréal : \$1.00
J. H. Hardy : \$1.00
J. L. Doucet : Almaville : \$1.00
Abonnée : Trois-Rivières : 50cts
L. Provencher : Almaville : 50cts
Pèlerins : \$15.20
Anonyme : \$1.00
Par Delle Eug. Pothier : La Pointe du Lac : 50cts
Dame Eusèbe Rhault : St Crégoire : 25cts
Elzéar Brochu : Kingsey Falls : 25cts
Pèlerins : \$1.35
Pèlerins : \$13.05
Edmond Maddon : Shawenegan : 25cts
Dame Ths. Caron : Shawenegan : 50cts
Anonyme : 50cts
Anonymes : \$2.00
Anonyme : \$1.75
François Rousseau : Plessisville : \$3.00



REVUE CANADIENNE : Sommaire de Septembre 1913.—E. Gouin : Les Frères de St Gabriel.—M. Tamisier : A travers l'Afrique du Nord.—Max. Turman : Une institution de crédit.—G. Belcourt : Du lac des Deux-Montagnes à la Rivière Rouge (fin).—Laure Conan : Pierre Boucher (à suivre).—Thomas Chapais : A travers les faits et les oeuvres.—Elie J. Auclair : Chronique des Revues.

Pour nous, qui nous intéressons tout particulièrement à l'histoire des Trois-Rivières et de ses environs, nous avons lu, avec plaisir, la première partie d'un travail sur PIERRE BOUCHER, du à la plume de Laure Conan.

* * *

LA REPONSE : Sommaire de Septembre 1913.—E. Duplessy : L'instituteur de Blajan.—E. Duplessy : Prière sous un monoplan.—Apolo-gétique au jour le jour.

Abonnement : 80 sous par année : chez Téqui ; 82 Bonaparte, Paris VI.



Prières et Actions de Graces

AVIS IMPORTANT :—Les personnes qui désirent la publication de leurs actions de grâces sont priées de les écrire sur une feuille séparée, et de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

Yamachiche : Avec mon abonnement je vous adresse \$1.00 pour publier mes remerciements à N. D. du Rosaire pour une faveur obtenue.— Dame H. Heatcoot.—St Maurice : Mille remerciements à N. D. du Rosaire pour le baptême de mon enfant.—Abonné.—Mont-Carmel : Off. \$3.00 pour grand-messe, et 25cts pour publier mes remerciements pour deux faveurs obtenues.—H. L.—Berthier : Off. \$1.25 pour lampes, en reconnaissance d'avoir obtenu à mon mari la guérison d'un violent mal de gorge ; et pour position obtenue.—A. M.—Pont St Maurice : Off. \$3.00 pour grand-messe de reconnaissance de grande faveur obtenue.—E. A. D.—Woodhouse : Off. \$1.00 pour lampes et messe, reconnaissance de grâce obtenue.—Abonnée.—Iron River : Remerciements à la Vierge du Cap pour faveur obtenue.—Abonnée.—Ste Marie de Blanford : Veuillez publier que, abandonnée du médecin, j'ai cependant obtenu ma guérison après promesse d'inscrire dans les Annales.—Deme L. Pépin.—St Léon : Merci à N. D. du Rosaire pour deux faveurs obtenues.—Abonnée ; merci aussi pour la réussite d'une affaire.—Abonnée.—Ste Geneviève de Batiscan : Je viens présenter mes plus vifs remerciements pour obtention de mon diplôme.—Marie Trudel.—St Maurice : Merci à N. D. du Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues.—Abonnée.—Marlboro : Veuillez accepter l'offrande de \$5.00 reconnaissance à la Sainte Vierge pour continuation de santé à mon mari.—M. Sasville.—Une abonnée de Ste Anne vous demande de bien vouloir publier dans vos Annales, deux faveurs obtenues par l'intercession de Notre Dame du Cap., le succès dans les examens, et le soulagement dans une maladie. J'envoie 25cts en reconnaissance. Aidez-moi à remercier cette bonne Mère.—Worcester : Remerciements à N. D. du Cap pour plusieurs faveurs obtenues après promesse de publier, j'espère

que cette bonne Mère continuera de me protéger.—Mr Odilon Mailoux.—Notre Dame de Charrette : Je remercie N. D. du Rosaire pour avoir guéri mon enfant et de veiller sur lui s'il vous plaît de publier dans vos Annales.—Une abonnée.—Notre Dame de Charrette : Je remercie la Vierge du Cap pour guérison d'un gros mal de tête, après promesse de faire publier dans vos Annales.—Grande reconnaissance à la chère bonne Mère du ciel, Ste Anne, Ste Marguerite, St Gérard et St Joseph pour heureuse délivrance et baptême de mon enfant.—Une abonnée.—Trois-Rivières : Actions de grâces à Notre Dame du St Rosaire pour grande faveur obtenu, avec promesse de publier dans les Annales.—Mr P. G.—St Marc : Ci-inclus, bon de poste de 50cts en remerciement à Notre Dame du Rosaire et St Joseph pour plusieurs faveurs obtenues avec promesse de publier.—Dame A. D.—Ste Anne des Monts : Depuis plusieurs années déjà, je souffrais d'un mal d'yeux que, parfois me mettais dans l'obligation de porter des lunettes fumées ne pouvant supporter l'éclat du jour. L'an dernier je tournai mes prières vers N. D. du St Rosaire et je lui promis, en m'abonnant à ses Annales de faire le don de \$5.00 à son sanctuaire du Cap de la Madeleine si j'obtenais ma guérison. Presque aussitôt le mieux commença à se faire sentir et aujourd'hui je me trouve assez bien pour venir accomplir ma promesse. Mille fois merci, à N. D. du St Rosaire qui je l'espère continuera à m'accorder sa protection dans l'avenir.—Ste Anne des Plaines : Ci-inclus un dollar envoyé à Notre Dame du Cap en reconnaissance d'une guérison obtenue après la promesse de ce montant et de faire publier dans les Annales.—Une abonnée.—Remerciements et reconnaissance à St Joseph pour grande faveur obtenue après promesse de faire publier dans les Annales.—Abonnée.—St Alexis des Monts : Reconnaissance à N. D. du Rosaire pour faveur obtenue avec promesse de publier. Offrande \$1.00.—Un abonné.—St Hyacinthe : Ci-inclus 25cts pour demander une guérison complète avec promesse de le faire inscrire dans les Annales.—A. E. B.—Escanaba : Je remercie mille fois la Très Saine Vierge Marie de m'avoir accordé une grâce après promesse de le faire publier dans les Annales.—Delle E. D.—Montréal : Off. \$2.00 en reconnaissance d'avoir obtenu de l'ouvrage à mon mari.—Dame J. Débien.—St Tite : Off. 75cts, actions de grâces de faveur obtenue.—Desehaillons : Remerciements à N. D. du Rosaire qui, malgré de nombreux obstacles, m'a obtenu la faveur de pouvoir me faire instruire et d'obtenir mon diplôme.—Ancienne Lorette : Mille remerciements à N. D. du T. S. Rosaire d'avoir guéri ma petite fille Cécile d'un grave mal d'yeux, par l'usage des roses bénites : j'avais promis de l'abonner aux Annales et de publier.—Dame A. Hamel.—St Isidore de Prescott : Off. \$1.00 pour messe et chemin de croix pour faveur obtenue que je vous demande de publier.—O. Bourgon.—Toronto : For over five years I had a most stubborn skin disease. I tried many doctors, and every one told me my case was almost incurable. I lost my faith in doctors entirely, and went to visit the kind Blessed Virgin

of the Cap de Madeleine. The first visit, I was partly cured, and when I returned the following year, it was only to thank the kind Mother of God for having cured me completely.—Cécile St Ours.—St Elphège : Merci pour la paix revenu dans un jeune ménage, et aussi pour plusieurs grâces obtenues.—E. G.—Ste Monique : Off. \$2.00 en remerciements d'avoir obtenu la guérison d'un de nos chevaux que le vétérinaire voulait opérer.—Abonnée.—Manchester : Off. 50cts pour messe basse, reconnaissance de faveur obtenue.—Dame E. Courchesne.—Suncook : Off. 50cts en reconnaissance de faveur obtenue et pour obtenir une nouvelle grâce.—Dame W. Boisvert.—Plantagenet : Remerciements à N. D. du T. S. Rosaire pour faveur obtenue, après promesse de trouver quatre nouveaux abonnés.—St Stanislas : Vous recevrez \$1.00 pour faveur reçue.—D. H. L.—Nicolet : Ci-inclus 50centins que j'ai promis pour le pain de St Antoine. Veuillez inscrire la guérison d'une bronchite obtenue après promesse de ce petit don en l'honneur de Ste Philomène, du Saint Curé d'Ars et publication dans les Annales de N. D. du Cap. Merci à ma bonne Mère, Marie.—Dame H. Bourret.—St Narcisse : Veuillez publier dans vos Annales du Très Saint Rosaire une grâce particulière que j'ai obtenu pour mon mari et remerciant beaucoup le Sacré-Coeur de Jésus et de Marie.—Byng Inlet : J'envoie une piastre à N. D. du Rosaire pour nous avoir préservées du feu. Je l'envoie pour les âmes, puis 25 cts pour ma fille pour avoir obtenue une faveur, veuillez s'il vous plaît le mettre dans les Annales.—Une abonnée.—Montréal : Ci-inclus \$1.00 comme remerciements à Notre Dame du Rosaire et St Antoine de Padoue d'un emploi si longtemps désiré et je prie cette bonne Mère de m'accorder une grâce corporelle tant désirer avec promesse d'une autre piastre si je suis exaucée, prière de faire publier dans les Annales.—Un abonné A. B.—Montréal : Grande faveur temporelle désespérée obtenue après une neuvaine au St Enfant Jésus de Prague avec promesse de publier dans les Annales du Cap.—Reconnaissante Marie.—Ste Clothilde : Off. 50cts en actions de grâces pour succès d'opération et autres faveurs obtenues.—Abonnée.—Ste Flore : Je vous envoie 25cts pour faire inscrire mes remerciements pour la guérison de notre cheval.—St Narcisse : Merci pour la guérison de mon garçon qui souffrait d'un mal de jambes, après promesse de l'abonner aux Annales.—St Ulric : Veuillez publier mes remerciements pour faveur obtenue.—Dame Elz. Langlois.—Champiain : Mes remerciements à N. D. du Cap pour avoir obtenu mon diplôme.—Yamachiche : Mille et mille remerciements à la bonne Ste Vierge et aussi à Ste Anne pour une grande faveur obtenue avec promesse de le publier dans ses Annales.—C. G.—Trois Rivières : Merci pour succès dans de difficiles examens, après promesse de mille Ave et publication dans les Annales.—H. L.—Waren : Veuillez insérer plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de N. D. du Cap.—Abonnée.—Ste Croix : Sincères remerciements à N. D. du T. S. Rosaire pour sa puissante protection en m'aidant à obtenir un très bon brevet, après promesse de publication,

et 25cts en cierges.—Enfant de Marie.—Montmagny : Mille remerciements à N. D. du Rosaire pour avoir obtenu la guérison d'une maladie, ou du moins un grand soulagement, après promesse de publication, off. 25cts.—Dame Jos. Caron.—Québec : Je vous adresse \$2.25 pour le Chemin de la croix, pour avoir obtenu ma guérison.—Dame A. J. Carrier.—Waterbury : Mille remerciements à N. D. du Rosaire pour faveur obtenues : off. \$2.00 pour le Chemin de la Croix.—Abonnée.—St Séverin : Remerciements pour faveurs obtenues entre autres guérison d'un empoisonnement de sang d'un père de famille, et la guérison d'un enfant.—B. G.—Veuillez inscrire mes remerciements pour le baptême de mon enfant, après l'offrande d'un an d'abonnement.—Dame A. Théberge.—Hickson : Off. 50cts pour messe basse en reconnaissance de faveur obtenue.—Dame J. Monson.—Cap de la Madeleine : Je viens remercier la Tr. Ste Vierge de ce que nous avons pu travailler avec notre jument qui n'a pas rué depuis ce printemps.—Frédéric Brière.—St Germain : Une abonnée remercie la Reine du Très S. Rosaire et le Rev. Père Emard pour diplôme obtenu avec grand succès, et autre faveur obtenue. Off. 25cts.—Pointe du Lac : Veuillez inscrire dans vos Annales du Rosaire, deux faveurs obtenues après promesse de publier dans vos Annales et 5 cts pour un cierge. Mon petit garçon a tombé au bout d'un pont et grâce à Notre Dame du Cap il ne lui a arrivé aucun mal j'ai promis de faire brûler un cierge et faire inscrire dans vos Annales. Autre faveur j'ai été bien malade d'un indigestion et attaque d'une maladie d'intestins et je souffrais beaucoup tout à coup il me vint à la pensée de promettre 50cts une messe basse en l'honneur de Notre Dame du Cap pour le soulagement de l'âme de notre défunt Curé Caron et aussitôt je me sentis soulagée et je suis parfaitement bien.—M. de Gilbert Lafontaine.—Deschambault : S'il vous plaît de publier dans vos Annales : Guérison obtenu après promesse de publier dans les Annales et l'offrande d'une grande messe, dont j'inclus le montant de \$3.00.—Une abonnée.—Maniwaki : Je remercie Notre Dame du Cap pour une faveur obtenue après promesse de publier dans les Annales.—Abonnée.—Louiseville : Mille remerciements à N. D. du S. Rosaire pour une faveur obtenue avec promesse de m'abonner aux Annales. — La Plaine : Off. \$1.00 en reconnaissance de soulagement dans une maladie avec promesse de publier et application des Annales, et aussi d'une guérison d'un enfant en danger de perdre la vue.—H. J. M.—Sudbury : Veuillez publier une guérison obtenue, après promesse de faire dire des messes.—A. B.—Wilder : Merci à N. D. du Cap pour faveurs obtenues ; et je lui en demande de nouvelles.—Dame J. B.—St Fabien : J'ai obtenu de N. D. du Cap la guérison d'un mal de dents, d'oreilles et des yeux, je la remercie de tout coeur.—Dame F. Maillet.—St Paul : Veuillez publier que nous avons obtenu à mon frère la guérison de ses rhumatismes, et aussi la guérison du garçon de ma belle-soeur.—Delle Gautreau.—Saint-Alexis des Monts : Mes remer-

ciements à Notre Dame du Rosaire pour m'avoir obtenu deux grandes grâces spirituelles, et de nous avoir préservés de la picote avec promesse de faire publier.—Une abonnée.—Veuillez inscrire dans vos Annales : mille remerciements pour plusieurs grâces obtenues, et je lui demande de bien vouloir convertir la personne que je mets entre ses mains.—Une abonnée.—St Maurice : Veuillez publier que prise d'un violent mal de dents, j'en ai été guérie subitement en m'adressant à l'intercession de Monsieur Prince ; merci aussi pour une autre grâce.—St François de Montmagny : Mille remerciements à N. D. du St Rosaire pour faveurs obtenues, avec promesse de publication.—Dame A. F.—L'Assomption : Veuillez publier dans les Annales une faveur obtenue par l'intercession de N. D. du Rosaire, avec promesse de publier.—Delle E. C.—Danielson : Je vous adresse \$2.60, pour mon abonnement et pour publier mes remerciements d'une guérison d'une inflammation de poumons.—St Alexandre : Avec mon abonnement, je vous envoie 50cts pour des lampes en remerciements de la protection de la T. Ste Vierge. St Tite : Remerciements à N. Dame du T. S. Rosaire pour guérison d'un mal de gorge, avec promesse de publier.—U. P.—St Timothée : Merci à la Vierge du Cap pour faveur obtenue.—Dame V. G.—Hervey Jonction : Grand merci à la Vierge du Rosaire pour avoir réglé une affaire très importante.—Dame A. P.—Ste Thècle : Je remercie la Vierge du Cap pour guérison de mon garçon de la boisson, après promesse de venir en pèlerinage tous les ans et de faire une aumône.—Une abonnée.—St Narcisse : Je remercie la Vierge du Cap pour guérison de mon mari.—O. V.—Lauzon : **Merci à la Vierge du Cap.**—St Casimir : Actions de grâces à N. Dame du Cap pour guérison obtenue.—Une abonnée.—Rimouski : Off. \$1.00 à N. D. du Cap pour guérison d'un bébé malade.—Dame L. Lavoie.—Shawenigan Falls : Off. \$1.00 pour guérison obtenue de mal d'oreilles, et 50cts pour guérison de mal de tête.—Y. Pruneau.—Dodd Lake : Off. 50cts pour messe basse reconnaissance de la guérison d'une crevure.—L. Hewson.—Bois Hébert : Remerciement d'une guérison de pourriture à l'estomac.—Dame G. C.—Dover : Je vous offre \$1.00 en reconnaissance d'avoir obtenu de l'ouvrage.—Dame Th. Jolin.—Alma Ville : Off. 25cts, reconnaissance à N. D. du T. S. Rosaire pour faveurs obtenues.—Dame A. D.—Ste Thècle : Off. 50cts reconnaissance à N. D. du Rosaire de m'avoir sauvé d'une deuxième opération.—Enfant de Marie.—St Pierre les Becquets : J'envoie 25 centins pour promesse faite à Notre Dame du Cap. Mes remerciements à N. Dame du Rosaire pour deux guérisons obtenues, veuillez publier dans vos Annales.—Dame Z. St Cyr.—Grand-Mère : Je vous écris pour vous dire que mon mari a eu mal au doigt ; il a eu la main empoisonnée et que le médecin qu'il a dit qu'il était obligé de se faire couper le doigt : c'est après avoir promis d'abonner une personne aux Annales et s'être servis des roses bénites et 25cts promis à l'honneur de Notre Dame du T. S. Rosaire, c'est avec ces promesses aujourd'hui.

d'hui qu'il a été parfaitement guéri.—Lamoureux : Veuillez publier ma reconnaissance pour la faveur que j'ai obtenue.—Abonnée.—Ste Sophie : Guérison obtenue par l'intercession de N. D. du Rosaire, avec promesse de publier : j'offre aussi 25cts de ce que ma petite fille, selon toute apparence menacée de tuberculose, a été guérie par l'usage d'un bon remède.—Zélatrice.—Tingwick : Reconnaissance à N. D. du Cap pour guérison d'un mal de dents : off. 25cts.—J. B. Proulx.—St Georges : Mille remerciements à N. D. du T. S. Rosaire pour faveurs obtenues ; off. 25cts pour la couronne.—Abonnée.—Ancienne Lorette : Grand merci à N. D. du Cap et à St Joseph pour faveur reçue avec promesse de publier.—Abonnée.—St Louis de France : Je remercie la Vierge du Cap pour faveur obtenue.—Dame V. D.—Grand Mère : Grand remerciement à N. Dame du Rosaire pour guérison obtenue.—Dame O. A.—St Louis : Trois guérisons obtenues par N. Dame du Rosaire après promesse de faire publier.—Ant. L.—St Maurice : Diplôme obtenu par l'intercession de la Vierge du Cap.—St Tite : Merci à la Vierge du Cap pour m'avoir guéri moi et mes deux enfants d'une maladie contagieuse après promesse de faire dire une messe.—Philippe Carpentier.—St Louis de France : Guérison d'une maladie nerveuse et autres faveurs obtenues par la Vierge du Cap après promesse de faire publier.—Vve E. L.—S. Maurice : Guérison d'oreilles de mon petit garçon par la Vierge du T. S. Rosaire, après promesse de 50cts et de faire publier.—Une Dame.—St Narcisse : Mille remerciements à la Vierge du Cap pour guérison obtenue d'une altération qui me mettait au désespoir, après avoir fait des neuvaines et deux pèlerinages et de faire inscrire.—St Théophile du Lac : Guérison de mon bébé par la Vierge du Cap, après promesse de faire publier et d'un pèlerinage.—Dame E. B.—St Théophile du Lac : Grand merci à N. Dame du Rosaire pour avoir préservé notre récolte du feu.—Dame E. St A.—St Maurice : Guérison obtenue par l'usage des roses bénites, grand merci.—St Maurice : Merci à la Vierge du Cap pour guérison d'un rhumatisme après promesse de publier.—Dame D. Levasseur.—St Maurice : Merci à la Vierge du Cap pour guérison obtenue.—Mary Toupin.—Je remercie Notre Dame du T. S. Rosaire pour guérison obtenue d'un cheval après promesse de \$5.00.—Une abonnée.—Proulxville : Actions de grâces à Notre Dame du Cap pour faveur obtenue, avec promesse d'une offrande de \$1.00.—Saint Tite : Je viens remercier N. Dame du Rosaire pour m'avoir obtenue mon brevet avec promesse de publier. Off. 25cts.—DelleJ.—St Narcisse : Mille remerciements à Notre Dame du Rosaire pour faveurs obtenues après promesse de faire publier. Off. 20cts.—Une abonnée.—Saint Tite : Veuillez inscrire mes remerciements à Notre Dame du Rosaire pour avoir obtenu la guérison de ma fille, offrande \$5.00.—Dame J. Carpentier.—Saint Tite : J'avais promis de faire publier dans les Annales si ma fille obtenait son brevet, aujourd'hui je viens m'acquitter de ma promesse, off. 50cts.—Dame J. Carpentier.—St Léonard : S'il vous plaît

publier dans les Annales du T. S. Rosaire mes sincères remerciements au Sacré-Coeur de Jésus, à la Ste Vierge, à la bonne Ste Anne, la guérison d'une maladie que j'ava's depuis 4 ans je suis complètement guéri, avec promesse de faire publier et de recevoir les Annales un an.—St Sauveur : Voulez-vous avoir la bonté de publier dans vos Annales, remerciements à la Ste Vierge et au Sacré-Coeur pour une heureuse maladie après promesse de publication et de trois piastres pour messes prévilégiées pour les âmes du purgatoire.—Mad J. B. L.—Lac à la Tortue : Remerciements au Sacré-Coeur de Jésus et à Notre Dame du Rosaire pour faveurs obtenus après promesse de faire publier.—C. L.



Recommandations de prières à N.-Dame du T. S. Rosaire.

| | | | |
|----------------------------------|-----|----------------------------------|-----|
| Protections d'orphelins | 53 | Malades..... | 124 |
| Vocations..... | 60 | Bonne mort..... | 200 |
| Familles..... | 500 | Conversions..... | 202 |
| Pères et mères de familles, | 505 | Grâces temporelles..... | 468 |
| Enfants, très nombreux..... | | Grâces spirituelles..... | 423 |
| Jeunes Gens..... | 200 | Emplois..... | 100 |
| Jeunes personnes..... | 350 | Heureux mariages..... | 41 |
| Institutrices et écoles..... | 350 | Succès dans entreprises..... | 208 |
| Elèves très nombreux..... | | Affaires importantes..... | 90 |
| Premières communions..... | 500 | Intentions particulières..... | 600 |
| Infirmes..... | 251 | Ivrognes et blasphémateurs... .. | 128 |

RECOMMANDATIONS de PRIÈRES A N. D. du T. S. ROSAIRE

Toutes les intentions son rrecommandées à la Basilique du Voeu National au Sacré-Coeur et à celle de N. D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

FAVEURS OBTENUES

| | |
|--|-----|
| Guérisons attribuées à N. D. du T. S. Rosaire..... | 129 |
| Conversions.. .. . | 90 |
| Succès dans les examens..... | 41 |
| Faveurs obtenues..... | 500 |

NECROLOGIE

Eléonore Agnès Chenette, St Johnsbury.—Eugène Lord, St Jean Port Joly.—Amédée Létourneau, St Pierre de Montmagny.—Philomène L'Abbé, Ste Angèle de Laval.—Ferdinand Boucher, Ste Croix.—Elzéar Parent, Beauport.—Dame Solime Bruneau, St Maurice.—Dame Thomas Leblanc, Ste Flore.—Dame Sam. Guivremond, St Cyrille.—Dame Arthur Tremblay, Baie des Bacons.—Dame Eugène Trépanier, Les Ecureuils.—Jacques Proulx, Montmagny.—Soeur Catherine de Jésus, Trois-Rivières.—Odile Lefrenière, Ste Flore.—Robert Veilleux, Dame Jean Thelland, Almaville.—Jean André Fortin, Montréal.—Narcisse Robert, Marie Trépanier, Shawenegan.—Marie Desaulniers, St Etienne.—Dominique Gauthier, Warwick.